

Les associations de solidarité internationale, un secteur économique en croissance malgré un contexte défavorable

Paris, le 5 juin 2015 – Coordination SUD, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et l'Agence française de développement publient l'étude « Argent & associations de solidarité internationale de 2006-2011 ». Réalisée par Ritimo, cette enquête présente les ressources et dépenses d'un panel de 64 associations de solidarité internationale. Elle fournit des informations précieuses pour appréhender les évolutions du secteur et orienter les politiques publiques en la matière.

La dernière enquête « Argent et associations de solidarité internationale (ASI) » finalisée par la Commission Coopération Développement (CCD) en 2008, couvrait les exercices 2004 et 2005. Ce nouveau rapport sur les ressources et dépenses des ASI était donc particulièrement attendu. La présente étude, bien que basée sur un panel plus réduit, reste particulièrement utile.

Le secteur des ASI est en pleine croissance. Il pèse plus de 1 milliard d'euros et représente 23 500 emplois en France et à l'étranger. Les ressources des ONG interrogées ont augmenté de 54 % entre 2006 et 2011 avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 9 %, malgré la crise, sans que les effets du séisme en Haïti n'en soient l'unique cause.

L'étude atteste du dynamisme et de l'efficacité du secteur qui poursuit une diversification des métiers de ses organisations et un élargissement de leur spectre d'action. Même si l'Afrique Subsaharienne reste la zone d'intervention privilégiée des ONG, celles-ci renforcent également leurs actions en Asie. Autre évolution majeure, la prise en compte par de plus en plus d'ONG du continuum entre urgence, réhabilitation et développement, par des approches plurisectorielles.

« Cependant ce gain d'efficacité ne doit pas occulter la faiblesse des financements structurels qui engendre une inquiétude permanente pour la pérennité des activités et limite les possibilités de travail sur la qualité des emplois », nuance Bernard Salamand délégué général de Ritimo.

Si l'on observe en détail la structuration des financements, la part des ressources provenant de la générosité du public n'a que très légèrement baissé au cours de cette période de crise. De même, un effort de diversification du secteur peut être noté qui se traduit par une part croissante des sources de financements émanant d'entreprises ou fondations, etc. Le poids des fonds publics en général demeure en dessous des 50 % du budget des ASI. Dans ce volume, les fonds européens et internationaux représentent la majeure partie des ressources des ASI. La part des fonds publics français demeure de son côté très faible (17 %).

Pour Philippe Jahshan, président de Coordination SUD : *« On peut déplorer la remarquable et très regrettable constance dans ce domaine de nos politiques publiques. Ce constat avait déjà été dressé sur la période 2004-2005, reste le même pour la présente étude : la France est demeurée pendant 6 années désespérément peu intéressée par l'appui à ses ONG ».*

La part de l'APD transitant par les ONG, quoiqu'ayant augmenté après 2011, n'en demeure pas moins inférieure à celle de nos voisins européens. Coordination SUD espère que cette étude contribuera à confirmer auprès des pouvoirs publics français, l'atout majeur encore insuffisamment estimé des ONG françaises pour notre politique de coopération. Vous pouvez consulter l'étude sur le site de Coordination SUD en cliquant sur le lien suivant : <http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Etude-Argent-et-associations-de-solidarite-internationale-2006-2011-vf.pdf>

Contact presse :

Bénédicte Bimoko, bimoko@coordinationsud.org - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19.

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 160 ONG, dont une centaine via six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.